Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_290-DE

DC_2025_290

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

# CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 18 DÉCEMBRE 2025

**Secrétaire de séance :** Madame LEMERCIER Alexandra

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers en exercice : 77<br>Présents : 49<br>Votants (dont 11 pouvoirs) : 60 | L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre<br>le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ<br>après convocation légale,<br>Date de convocation : le 12/12/2025 |

**Etaient présents :**
Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS,Christian HAMELOT - ARGENTRE DU PLESSIS,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Marie-Renée SAILLANT - BALAZE,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG,Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS,André BOUTHEMY - CORNILLE,Bernard RENOU - DOMAGNE,Christian OLIVIER - DOMALAIN,Marie-Christine MORICE - ETRELLES,Laurent FESSELIER - ETRELLES,Lionel CORNEE - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Danielle RESONET - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Thérèse MOUSSU - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES,Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Anne-Marie MORLIER - MOULINS,Gilbert GERARD - MOUSSE,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES,Joseph JOUAULT - ST DIDIER,Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL,Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Jacqueline HAQUIN - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Lisiane HUET - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Bruno GATEL - VISSEICHE,Paul LAPAUSE - VITRE,Alexandra LEMERCIER - VITRE,Pierre LEONARDI - VITRE,Constance MOUCHOTTE - VITRE,Fabrice HEULOT - VITRE,Jean-Yves BESNARD - VITRE,Erwann ROUGIER - VITRE

**Ont donné pouvoir :**
Pierre GALANT donne pouvoir à Jean-Noël BEVIERE,Pascale CARTRON donne pouvoir à Fabienne BELLOIR,Aude de LA VERGNE donne pouvoir à Hubert DESBLES,Magali BUDOR donne pouvoir à Bernard RENOU,Patricia MARSOLLIER donne pouvoir à Gilbert GERARD,Amand LETORT donne pouvoir à Elisabeth GUIHENEUX,Anne BRIDEL donne pouvoir à Constance MOUCHOTTE,Vanessa ALLAIN donne pouvoir à Alexandra LEMERCIER,Nicolas MIJOULE donne pouvoir à Pierre LEONARDI,Nicolas KERDRAON donne pouvoir à Erwann ROUGIER,Lionel LE MIGNANT donne pouvoir à Paul LAPAUSE

**Etaient absents :**
Elisabeth CARRE,Elisabeth DELAHAYE,Bertrand DAVID,Danielle DEVILLE,Catherine LECLAIR,Michel ERRARD,Ludovic LE SQUER,Joseph JEULAND,Christian STEPHAN,Yves COLAS,Frédéric MARTIN,Karine MOREL,Yves GUERIN,Pauline SEGRETAIN,Danielle MATHIEU,Christophe LE BIHAN,Marie-Cécile TARRIOL

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_290-DE

DC_2025_290

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

# DÉLIBÉRATION

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 18 DÉCEMBRE 2025

## - Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) 2026-2032 : Avis

La Vice-présidente expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2025 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu l'article 1er-III de la loi n°2000-14 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

Considérant que les communes et EPCI concernées doivent émettre un avis sur le projet du nouveau Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) (2026-2032/Cf annexe) avant le 7 janvier prochain ;

Considérant l'étude d'opportunité menée sur le territoire de Vitré communauté par le GIP AGV35 au cours de l'année 2024, restituée lors du Copil du 21 mars 2024 ;

Considérant que la démarche de révision du schéma s'est construite en deux étapes :
- une phase 1 d'évaluation et d'analyse, restituée lors de la Commission départementale consultative des gens du voyage du 5 décembre 2024 ;
- une phase 2 de préconisations et de propositions de pistes d'orientations et d'actions, ouverte suite à la visite des équipements organisée le 24 février 2025 en présence des représentants des pilotes du schéma (Etat et Conseil départemental) et de Vitré communauté ;
- une phase 3 de concertation politique,

Considérant les échanges tenus lors des journées de concertation organisées les 17 mars et 10 juin 2025, auxquelles Vitré communauté a participé ;

Considérant que les enjeux identifiés dans la fiche territoriale sont les suivants :
- apporter une réponse adaptée à la sédentarité des familles pour ne pas détourner les aires de leur vocation de passage
- de poursuivre l'entretien des aires,
- travailler à une réponse aux stationnements diffus sur le sud de l'EPCI, en retenant le principe de privilégier la médiation au cas par cas, après diagnostic de la situation, plutôt que de réaliser un terrain dédié à cet usage,
- accompagner la transformation de l'aire d'accueil de Val d'Izé en solution d'habitat diversifié (terrain aménagé)
- proposer de l'offre légale d'ancrage, en réalisant notamment une étude plus précise des terrains privés appartenant à des voyageurs (conformes ou non aux règles d'urbanisme) pour ensuite définir des actions d'appui aux communes,

Considérant que les objectifs prioritaires retenu dans le cadre du nouveau SDAHGV (2026-2032) sont les suivants :
- créer à Vitré une aire de grand passage de 5000 m2 été et un terrain familial locatif ;
- transformer l'aire d'accueil de Châteaubourg un terrain aménagé,
- contribuer à l'amélioration des conditions de vie sur l'aire d'accueil d'Etrelles
- transformer l'aire d'accueil de Val d'Izé en terrain aménagé

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_290-DE

**DC_2025_290**

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

- poursuivre le principe de privilégier la médiation, au cas par cas, en cas de stationnement illicite sur le sud de l'EPCI ;
- dynamiser et coordonner les projets sociaux ;
- participer à la gouvernance et au suivi du schéma ;

**Il vous est proposé :**
**- D'émettre un avis favorable au projet de Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Ille-et-Vilaine ;**
**- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

**Il est procédé au vote :**

**Nombre de votants : 60**

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 60**
- **Contre : 0**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.**

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par : Teddy REGNIER
Date : 19/12/2025
Qualité : Président de Vitré Communauté

La Secrétaire de séance,
Alexandra LEMERCIER

Signé par : Alexandra LEMERCIER
Date : 19/12/2025
Qualité : 12e vice-présidente : Alexandra Lemercier

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*